

# 38e assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation

Autor(en): **Mestral, A. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **4 (1891)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684364>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# 38<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA

## SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

tenue à **Saint-Imier**

le Jeudi 1<sup>er</sup> Octobre 1891, au Buffet de la Gare



La séance est ouverte à onze heures. Le Comité directeur n'étant représenté que par trois de ses membres, MM. *Miéville*, président, *Fayot*, secrétaire et *Cuttat*, l'assemblée désigne M. le pasteur *de Mestral* pour remplir les fonctions de secrétaire de la séance.

M. le D<sup>r</sup> *Miéville*, dans son discours d'ouverture, souhaite d'abord la bienvenue aux nombreux délégués venus de toutes les parties du Jura pour assister à la fois à la disparition de la Section de St-Imier et à la naissance d'une nouvelle section, dite de l'*Erguel*, qui se présente déjà avec un effectif de 70 membres. M. le président termine son allocution, très applaudie, en retraçant en quelques paroles élevées le but excellent de notre association qui se propose de grouper sans distinction de partis politiques ou de confessions religieuses tous les citoyens qu'unit un même amour de notre patrie jurassienne.

Il est ensuite donné lecture de quelques lettres exprimant les bons vœux de la Société d'émulation de Montbéliard, de la Société de géographie du canton de Neuchâtel et de la Société d'histoire du canton de Berne. M. le curé doyen de St-Ursanne et son collègue de Courrendlin font excuser leur absence.

M. le Président dépose enfin sur le bureau 3 publications gracieusement offertes par leurs auteurs; ce sont : *La Neuveville et ses habitants*, notice par M. J. Germiquet, notaire et président du tribunal de Neuveville; Une *notice historique sur la Réformation dans la partie française de l'ancien évêché de Bâle*, par A. Montandon, ancien pasteur; Le *Premier rapport de l'asile privé pour aveugles*, (Berne), rédigé par M. le D<sup>r</sup> Schwab.

M. le D<sup>r</sup> Schwab lit ensuite à l'assemblée son important travail sur « *la nécessité de la création d'une maison de refuge destinée spécialement aux enfants vicieux du Jura bernois et dont le français est la langue maternelle.* » Dans son étude très substantielle, riche en renseignements inédits et en données statistiques, le rapporteur fait l'histoire des efforts tentés dans notre contrée depuis plus de 10 ans en faveur de l'enfance moralement abandonnée. Il rappelle avec éloge l'initiative prise en 1882 déjà par M. Frédéric Imer (de Neuveville), ainsi que par quelques maires des communes de l'Ajoie. Mais jusqu'à présent ces tentatives généreuses ne sont pas sorties du domaine de la théorie. Nous en sommes encore réduits à placer les enfants vicieux, que les orphelinats de district ne veulent pas recevoir, soit à l'Asile agricole de *Serix* (Vaud), soit dans les établissements spéciaux de l'ancien canton, où par suite de la différence de la langue, les ressortissants jurassiens se trouvent fatalement plus ou moins négligés. M. le D<sup>r</sup> Schwab, dont le rapport a été écouté avec une attention soutenue, résume ses *desiderata* dans les cinq propositions suivantes :

1. La Société d'émulation et d'utilité publique du Jura reconnaît la nécessité d'une maison de refuge destinée spécialement aux enfants vicieux dont le français est la langue maternelle, et juge utile et opportun que cette nouvelle institution ait son siège dans le Jura.

2. Pour le cas où cette maison de refuge serait affectée exclusivement aux garçons, elle demande que dans l'établissement cantonal de Kehrsatz on introduise un enseignement régulier de la langue française à l'usage des jeunes filles dont les parents habitent la Suisse romande.
3. La Société d'Emulation agira de concert avec les Caisses centrales des pauvres, les Œuvres d'orphelins pauvres, les Sociétés de bienfaisance, les Directions des orphelinats, les ecclésiastiques et les préfets du Jura, à l'effet d'obtenir que l'Etat crée le plus promptement possible la maison de refuge réclamée.
4. Afin de faciliter et favoriser le placement d'enfants vicieux dans les maisons cantonales de refuge, elle exprime le vœu que le prix de pension actuel soit abaissé en faveur d'enfants appartenant à des familles pauvres ou placés aux frais des communes et des sociétés de bienfaisance, et demande spécialement que pour tout enfant admis dans ces établissements il soit prélevé sur le 10 % de l'alcool un subside annuel d'au moins fr. 50.
5. La Société d'Emulation recommande vivement la création d'Œuvres des orphelins pauvres dans tous les districts du Jura et appuiera les efforts qui seront faits dans ce but.

A la suite d'une intéressante discussion, à laquelle prennent part MM. *Frédéric Imer*, préfet; *Ami Girard*, colonel; *Quinche*, pasteur; *Courvoisier* et *Jaquet* (de Cortébert,) l'on vote en principe et à l'unanimité la création d'une maison de refuge destinée spécialement aux enfants vicieux du Jura bernois, parlant le français.

Sur la proposition de M. le pasteur Fayot, l'on décide en outre: 1° d'adresser aux autorités compétentes un exemplaire du rapport de M. Schwab; 2° de constituer une commission spéciale comprenant le Comité directeur de St-Imier, et chargée d'étudier les voies et moyens les

plus propres à assurer la réalisation du projet développé dans le travail de M. le D<sup>r</sup> Schwab.

M. le pasteur Fayot intéresse vivement l'auditoire par son étude psychologique sur « *La femme dans les tragédies du XVII<sup>m</sup>e siècle.* » Chacun voudra relire dans les *Annales* de la Société cette belle page, écrite dans une langue sobre et classique, rappelant le style du grand siècle.

Pour en revenir à des questions touchant de plus près aux intérêts de notre contrée, M. *Frey*, inspecteur forestier à Delémont, nous entretient avec une chaleureuse communication « *De la nécessité du reboisement du Chasseral et des Franches-Montagnes.* »

Il ressort de cette communication scientifique : 1<sup>o</sup> qu'à la suite de défrichements commencés au XIV<sup>m</sup>e siècle, les Franches-Montagnes ne possèdent plus que le 16 % de leur territoire occupé par des forêts, alors que la proportion normale devait être du 30 %; 2<sup>o</sup> qu'il serait très désirable que le Jura bernois fit partie de la zone forestière suisse, seule mise au bénéfice des subventions fédérales.

Entrant dans les idées émises par le rapporteur :

« La Société jurassienne d'émulation, pénétrée de la nécessité de rétablir un boisement normal sur les Franches-Montagnes et sur les hauteurs du Chasseral, décide d'appuyer vivement les démarches qui seront faites dans ce but et charge son bureau de donner suite à cette décision. »

M. le Président lit une notice du curé doyen de St-Ursanne sur un épisode de la Guerre de Trente Ans, dans le Jura bernois.

Enfin l'assemblée générale vote l'admission dans la section de l'Erguel de 51 nouveaux sociétaires dont suivent les noms :

MM. Joray-Beynon	St-Imier.
J. Guenin	»
Agassiz	»
Amez-Droz	Courtelary.
A. Müller	»
P. Jacot, maire	Sonvillier.
J. Huguenin-Virchaux	»
E. Mercerat	»
Rothacher	St-Imier.
C. Blanc	»
Droz	»
Francillon	»
A. Grosjean	Corgémont
Vuilleumier	»
F. Bögli	»
Ch. Simon	»
F. Thalmann	St-Imier.
D. Gagnebin	»
G. Miche	Courtelary.
A. Voisin	Corgémont.
Charmillot, curé	St-Imier.
W. Sermet	»
H. Guerber	»
H. Gobat	Corgémont.
David	St-Imier.
Lœber	Courtelary.
B. Savoye	St-Imier.
Rosselet	Sonceboz.
H.-A. Richard	Sonvillier.
M. Chopard	»
J.-A. Juillard	»
A. Rieser	»
H. Chopard	»
Chopard-Guinand	»
L. Brandt	»
Calame, docteur	»
P. Raiguel	»

MM. G. Chopard, fils	Sonvillier.
A. Krieg	»
H. Schouh	»
Chochard	»
A. Bourquin	»
H. Liomin	»
J. von Gunten	St-Imier.
A. de Mestral	»
J. Schluep	, Courtelary.
B. Brack	Villeret.
M. Robert-Tissot	»
E. Fallet-Bourquin	»
Robert	»
J. Delévaux	»
P. Quinche, pasteur	Courtelary
E. Brandt	St-Imier.
E. Bloch	»
G. Fayot, pasteur	»
Gautier, secrétaire de préfecture,	Courtelary.
H. Helg	St-Imier.
J. Reymond	»
P. Charmillot	»
L. Matthey	»
Miéville	»
R. Kiener	»
A. Juillard	»
L. Nicolet	»
J. Æschlimann	»
S. Guly	»
J. Favre, fils	»
F. Chopard	»
P. Ecuyer, pasteur	»
A. Houriet	Courtelary.

---

L'invitation de M. le préfet Imer, proposant à la Société d'Emulation de se réunir l'an prochain dans l'hospitale cité de la Neuveville, est acceptée avec reconnaissance.

Enfin, cette laborieuse séance est levée à 2 heures, et l'on se transporta au Casino, où un banquet, très bien servi, réunissait une soixantaine de convives.

Bien qu'il ne rentre pas dans ma fonction de chroniqueur officiel de décrire ce gai repas, au cours duquel « l'humour » jurassien se donna pleine carrière, nous tenons à rappeler les noms des orateurs qui tour à tour évoquèrent le souvenir d'anciens sociétaires disparus, saluèrent la naissance de la jeune section de l'Erguel ou qui épiloguèrent agréablement au sujet de la ravissante carte de fête due aux crayons de MM. Miéville et Kiener. Ce sont : MM. Fayot, pasteur ; Joray-Beynon ; Schwab, docteur ; F. Imer, préfet ; Quinche, pasteur à la Neuveville ; Francillon ; Zobrist, professeur ; Jaquet (de Cortébert) et Rossel, professeur.

Mentionnons aussi en terminant l'aimable réception offerte aux membres de la Société par M. Francillon, et dont chacun emporta le meilleur souvenir.

*Le Secrétaire par intérim :*

A. DE MESTRAL, pasteur.





